



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**Bureau de la
Commission Locale de l'Eau**

AUCH (32), LE 16 JUIN 2022

Compte rendu

Préambule

Liste des présents et excusés : voir en annexe 1

Le Bureau est une instance de préparation des travaux de la CLE, seul organe décisionnel.

Les convocations à cette séance, accompagnées de l'ordre du jour ainsi que les documents de travail, avaient été adressées par le Département du Gers, aux membres du bureau de la CLE, par mail le 6 mai 2022.

- Projet PV CLE 2 du 14 décembre
- Rapport activité 2021
- Point Arrêtés
- Calendrier prévisionnel : Point d'avancement Etat des lieux / diagnostic
- Retours Commissions géographiques
- Avancement volet zones humides
- Concertation et garants
- Point communication
- Questions diverses

Le présent document est formalisé sous la forme de compte rendu synthétique (pas de procès-verbal), en accompagnement des documents de présentation.

Projet PV CLE 2 du 14 décembre

Pas de remarques des membres du bureau sur le projet de PV de la CLE du 14 décembre 2022.

Ce projet sera transmis à tous les membres de la CLE, et sera soumis au vote de la prochaine séance prévue en novembre 2022.

Rapport d'activité 2022

Pas de remarques des membres du bureau sur le rapport d'activité 2021. Les membres du bureau peuvent renvoyer leurs propositions d'amélioration pour le prochain rapport d'activité 2022 à la cellule d'animation, avant octobre 2022.

Point Arrêtés réglementaires

Un nouvel arrêté du 18 mars 2022 porte sur la modification de la composition de la CLE. Il a pour vocation de clarifier l'appartenance de l'association Arbre et paysages au collège des usagers.

Pour information, le périmètre du SAGE Adour amont est en cours de révision pour être conforme aux limites hydrographiques. Dans ce cadre des ajustements pourraient être faits sur l'arrêté de périmètre du SAGE NRG sur de communes, Hèches et Bassoues. Cela n'impactera pas fondamentalement le périmètre et reste un ajustement à la marge.

Calendrier prévisionnel

La moitié environ de la phase état des lieux diagnostic est réalisée.

Un premier rendu, composé d'un atlas géographique et du rapport intermédiaire Etat des lieux/diagnostic, sera soumis au COTECH cet été, puis aux membres du Bureau pour le prochain Bureau prévu fin septembre.

Les documents amendés des retours des membres du bureau, seront transmis à tous les membres de la CLE en octobre, puis proposés au vote de la prochaine CLE prévue en novembre 2022.

Retours sur les commissions géographiques

Les 6 commissions géographiques, présidées par les structures GEMAPI, ont eu lieu entre le 20 avril et le 20 mai 2022.

- Mercredi 20 avril : Commission géographique Gers à Auch (32). Présidée par M. SAVARY. Visite station assainissement Auch.
- Jeudi 21 avril : Commission géographique Osse Gélise Auzoue à Montesquiou (32). Co-Présidée par M. MIMALE et M. LABARTHE. Visite ouvrage du Lizet (CACG, OUGC, CPIE, ADSEA, CD32/ENS).
- Mardi 17 mai : Commission géographique Save à Samatan (32). Présidée par M. DUPOUX. Visite rivière SAVE (syndicat Save et affluents, CD32/CATER).
- Mercredi 18 mai : Commission géographique Neste à Arreau (65). Présidée par Mme BEYRIE. Visite Zone humide d'Azet (AREMIP, PETR Pays des Nestes).
- Jeudi 19 mai : Commission géographique Baïse à Calignac (47). Co-présidée par M. JOVE et M. LABARTHE. Visite rivière Auvignon (Albret communauté).
- Vendredi 20 mai : Commission géographique Gimone Arrats à Serignac (82). Présidée par M. MANTOVANI). Visite station Eau potable de Beaumont de Lomagne.

Objectif des commissions géographiques :

- Informer les participants des premiers éléments de diagnostic
- Collecter les enjeux perçus par les participants, sur la base d'une première présentation technique
- Identifier des problèmes et des questionnements importants pour le territoire
- Favoriser les échanges entre membres de la CLE, notamment dans le cadre des visites de sites

321 personnes, pour 126 structures ont participé au total à ces commissions.

Le bureau d'étude a présenté en bureau ce qui a été partagé (Cf. présentation) et les précisions par thématique (Cf. présentation).

Les Président.e.s et membres du bureau présents lors de ces commissions saluent la qualité des échanges entre les acteurs, que ce soit en salle le matin ou lors des visites l'après-midi.

M. Savary, pour la commission Gers, rappelle les forts échanges en commission sur la question de la difficulté de production de l'eau potable, en lien avec la qualité de l'eau brute. Il souligne l'organisation et l'intérêt de la visite de station d'assainissement d'Auch.

M. Mimalé, pour la commission Osse Gélise Auzoue, souligne le problème majeur des coupes à blanc des ripisylves sur le territoire (des km broyés et coupés sur la rivière l'Osse) et la nécessité de réagir rapidement. Il souligne aussi le besoin de prendre en charge le problème de l'érosion. Il demande aux membres du bureau des retours d'expérience sur l'impact des installations photovoltaïques sur les lacs. Il est informé d'une réunion prochainement à Tarbes sur ce sujet.

La SHEM rappelle qu'ils sont disponibles pour organiser une visite de leurs ouvrages en lien avec la CACG, pour les membres de la CLE.

M. Jové, pour la commission Baïse, rappelle l'importance du problème de la qualité de l'eau, en particulier pour les territoires à l'aval.

M. Verdier, rappelle l'importance de faire du stockage d'eau en lien avec le réchauffement climatique.

M. Labarthe, pour la commission Baïse, informe que l'Agence de l'eau ne financera plus les actions de la structure GEMAPI Albret communauté pour le bassin versant des Auvignons. Il demande officiellement en séance un rapprochement avec les communautés de communes gersoises concernées pour débloquer cette situation.

M. Scharffe, représentant l'agence de l'eau, indique que l'Agence, avec l'Etat, prône depuis la mise en place de la compétence GEMAPI, la structuration des acteurs et la couverture des territoires à l'échelle de bassins versants. Ses financements sont en cohérence avec cette orientation. Les services de l'Agence se tiennent à la disposition des collectivités concernées pour échanger et avancer sur ce point.

M. Dupoux, pour la commission Save, rappelle la richesse des échanges possibles lors de ces commissions en particulier lors des visites.

M. Mantovani, pour la commission Gimone Arrats, rappelle la nécessité de sensibiliser et expliquer largement pour partager la connaissance des enjeux de ce territoire. Il informe que le SYGRAL réalise l'acquisition de zones humides et rappelle que c'est un besoin important pour le territoire.

Monsieur Bugnicourt informe que l'animation du PAT Gimone est faite en partenariat entre la chambre d'agriculture du Tarn et Garonne et du Gers. Un bilan du PAT va être transmis.

Mme Argentin, FNE, rappelle la nécessité d'harmonisation de la réglementation entre les différents départements. Elle demande une présentation à minima en bureau de la CLE ou CLE, par les services de l'état, des différences sur les réglementations applicables sur le territoire pour la protection, la préservation. Une harmonisation entre les départements des textes est nécessaire par exemple pour la protection des ripisylves (problème des coupes à blanc qui pourraient être protégées par arrêté préfectoral), les zones de traitement phytosanitaires dans les zones Natura 2000, la protection des petits cours d'eau, ou la présentation de la cartographie des cours d'eau. Le SAGE peut être l'occasion d'impulser ce travail d'harmonisation.

Mme Salles, informe que la candidature du PNR Astarac a été retenue. Ce projet porte sur 123 communes dont 110 sont sur périmètre du SAGE NRG. L'élaboration de la Charte pour les deux années à venir commence donc. Le volet Eau et le volet Agricole seront des axes majeurs de ce PNR Astarac. Le travail de rédaction de la Charte n'empêche pas d'ores et déjà d'initier des actions. Il y a une volonté forte du PNR d'être l'acteur opérationnel pour faire des expérimentations. De plus il y a une volonté de comprendre l'organisation autour de l'eau d'autant plus dans le contexte du changement climatique.

Avancement volet Zones humides

Présentation de l'avancement de la démarche zones humides portée par le SAGE NRG :

La couche existante de zones effectives a été mise à jour et transmise à différents acteurs de l'urbanisme.

A partir du mois de septembre 2022, une pré localisation des zones humides (zones humides probables) va être mise en place dans le cadre d'une alternance avec l'IUT Géomatique de AUCH. L'objet est d'utiliser une méthodologie commune, intégrant la photo interprétation pour ensuite cibler les zones d'inventaires et connaître les zones humides et leurs fonctions.

Mme Harlé est à disposition des acteurs de la CLE pour les accompagner dans toute démarche liée aux inventaires de zones humides et mise à disposition de données.

M. Mimalé et M. Gabriel ont participé en tant qu'observateurs de la CLE au concours des prairies agro écologiques des rivières de Gascogne organisé par l'ADASEA le 23 et 24 mai.

Concertation et garants

Perception des enjeux et de la gouvernance par les citoyens :

Mme Labriffe, étudiante en sociologie de l'environnement, présente les résultats du stage qu'elle a réalisé de mars à juillet 2022, pour préparer le travail de concertation préalable à venir Cf. présentation).

Son travail a porté sur les perceptions des enjeux de l'eau et de sa gouvernance par les citoyens du territoire. 4 interventions auprès de classes d'étudiants et 3 interventions sur les marchés ont permis de construire un guide d'entretien. Son étude a consisté en 18 entretiens semi directifs qui ont permis de ressortir des premières tendances pour les enjeux autour de l'eau , les problématiques, les rapports experts-citoyens et la participation citoyenne.

Concertation préalable :

Présentation de Mme Pardineille et de Monsieur Pascaud, garants de la concertation nommés par la Commission Nationale du Débat Public et de leurs missions :

Les deux garants sont en cours d'entretiens et d'analyse du territoire. Ils présenteront leur état des lieux à la fin de l'été, qui définira des prescriptions précises.

Il est proposé :

- une concertation préalable lors de la phase tendance et scénario, sur la priorité des enjeux liés à l'eau
- une concertation continue dès la phase stratégie jusqu'au début de l'enquête publique, sur les actions prioritaires.

Un marché d'accompagnement va être lancé début juillet.

Animation et sensibilisation écoles

Dans le cadre de la concertation, il est proposé de mettre en place des animations dans les écoles (primaires, collège, lycées, étudiants).

Un marché d'accompagnement va être mis en place deuxième semestre 2022.

Animations

Mai 2022 : participation de M. Mimalé et M. Gabriel en tant qu'observateurs au concours des pratiques agro écologiques des prairies des rivières de Gascogne, en tant qu'observateur CLE

Septembre 2022 : représentation du SAGE au festival de l'eau de Capvern. Présence des membres de la CLE FNE et CACG prévue.

Point communication

Concours photo « l'Arbre et la rivière » du 1^{er} juin au 30 juin à relayer dans les réseaux des membres du bureau.

Fin de la séance

ANNEXE 1

Présence



BUREAU DE LA CLE DU 16/06/2022

Représentant	Collège	Membre nommé au bureau de la CLE	Représenté par	Organisme	Présentiel	Visio	Excusé	Total présents par collège	Total sur les 3 collèges
Préfecture Coordonnatrice de bassin Adour-Garonne 31	ETAT		Eléonore SEIGNEUR	DREAL Occitanie		X		3	20 sur 31
Préfecture du Gers (Coordonnateur sous bassin NRG) 32	ETAT		Valérie LACOMBE - PLAMAT	DOT32	X				
AEAG - Agence de l'Eau Adour-Garonne Délégation Garonne Amont 31	ETAT		Jean-Luc SCHARFFE	AEAG		X			
OFB - Office Français de la Biodiversité d'Occitanie	ETAT						X		
Département du Gers 32	CT	Monsieur Bernard GENDRE			X			11	
Département des Hautes Pyrénées 65	CT	Monsieur Bernard VERDIER			X				
Département du Lot et Garonne 47	CT	Monsieur Nicolas LACOMBE					X		
Département de la Haute Garonne 31	CT	Monsieur Pascal BOUREAU					X		
Département du Tarn et Garonne 82	CT	Monsieur Jean-Luc DEPRINCE					X		
Département des Landes 40	CT	Monsieur Paul CARRERE					X		
Région Occitanie	CT	Monsieur Jean-Louis CAZAUBON					X		
Région Nouvelle Aquitaine	CT	Monsieur Florent LACARRERE					X		
Syndicat mixte des bassins versants de l'Osse, de la Gèlse et de l'Auzoue (SABVOSAS)	CT	Monsieur Gérard MIMALE			X				
Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents (SYGSAVE)	CT	Monsieur Jean-Luc DUPOUX				X			
Syndicat d'Aménagement Bèze et Affluents (SABA)	CT	Monsieur David JOVE			X				
Syndicat Mixte de Gestion des Rivières Astarac Lomagne (SYGRAL)	CT	Monsieur Guy MANTOVANI			X				
Syndicat Mixte des Trois Vallées (SMDV)	CT	Monsieur Etienne SAVARY			X				
Syndicat Mixte Trigone 32	CT	Monsieur Francis DUPOUEY					X		
Syndicat Mixte SCOT Gascogne 32	CT	Monsieur Max BALAS			X				
PETR Pays des Nestes 65	CT	Madame Maryse BEYRIE					X		
Communauté de communes Aure Louron 65	CT	Monsieur Noël LACAZE					X		
Communauté de communes Cœur et coteaux du Comminges (LASC) 31	CT	Monsieur Alain FRECHOU			X				
Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne (CDCAAG) 32	CT	Madame Céline SALLES			X				
Communauté de communes Albret communauté 47	CT	Monsieur Lionel LABARTHE			X				
Organisme Unique de Gestion Collective Nèze et Rivières de Gascogne OUGC	USAGERS		Jean BUGNICOURT		X			6	
Association France Nature Environnement FNE Midi-Pyrénées	USAGERS		Cécile ARGENTIN	FNE 65	X				
Chambre de Commerce et d'Industrie CCI Occitanie	USAGERS						X		
Société Hydro-Electrique du Midi SIEM	USAGERS		Hervé AURENSAN		X				
Union des Fédérations pour la Pêche du Bassin Adour-Garonne UFBAG	USAGERS		René LOUBET		X				
Association Consommation, Logement et Cadre de Vie CLCV occitanie	USAGERS		Monique PLANTE		X				
Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne CAOS	USAGERS		Pierre WEISS		X				

OBSERVATEURS				
Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées	OBSERVATEURS		Joana JORLY	X
Département du Gers 32	OBSERVATEURS		Bernard CASTELLS	X
Département du Gers 32	OBSERVATEURS		Jérôme MEILLON	X
Département du Gers 32	OBSERVATEURS		Élise BERGER	X
Département du Gers 32	OBSERVATEURS		Abdellatif BEN JEDDOUR	X
AEAG - Agence de l'Eau Adour-Garonne	OBSERVATEURS		Emilie SALVO	X
Département des Hautes Pyrénées 65	OBSERVATEURS		Catherine LABAT	X
Département Tarn et garonne 82	OBSERVATEURS		Jérôme COLLIE	X
Département de la Haute-Garonne 31	OBSERVATEURS		Najoua MOUMLI	X
Région Occitanie	OBSERVATEURS		Agnès PAILLET	X
PETR Pays des Nestes 65	OBSERVATEURS		Delphine ASTIER	X
Communauté de communes Albret communauté 47	OBSERVATEURS		Yannick BIRKLY	X
Communauté de communes Val de Gers	OBSERVATEURS		Blandine DEWINTER	X
Syndicat Mixte des Trois Vallées (SM3V)	OBSERVATEURS		Sandrine GRECARD	X
Syndicat Mixte de Gestion des Rivières Astarac Lomagne (SYGRAL)	OBSERVATEURS		Christophe SABATIER	X
Syndicat Mixte Trigone 32	OBSERVATEURS		Jean-Christophe VERGNES	X
ARKEMA	OBSERVATEURS		Benoît PAPIN	X
Association Consommation, Logement et Cadre de Vie CLCV occitanie	OBSERVATEURS		Jean-Claude FITERE	X
CNDP - Garants de la concertation	OBSERVATEURS		Anne Isabelle PARDINEILLE	X
CNDP - Garants de la concertation	OBSERVATEURS		Ivan PASCAUD	X
ANIMATION				
EAUCEA	OBSERVATEURS ANIMATION SAGE		Bruno COUPRY	X
Département du Gers 32	OBSERVATEURS ANIMATION SAGE		Marion HARLE	X
Département du Gers 32	OBSERVATEURS ANIMATION SAGE		Sarah LABRIFFE	X
Département du Gers 32	OBSERVATEURS ANIMATION SAGE		Karine LIERON	X
Département du Gers 32	OBSERVATEURS ANIMATION SAGE		Mariane THEULLE	X
Total				35 9 12 44